

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2001 Didactiser le développement durable			
Ancien Code	PEDE2B01DD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2010		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE poursuit plusieurs visées :

Identifier et expliciter les orientations du Tronc commun en termes de développement durable.

Intégrer des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui pourront être transférés sur le terrain.

Vivre et concevoir des projets/activités interdisciplinaires en équipe en vue d'éduquer au développement durable.

Apprendre à coopérer et à collaborer avec ses pairs et/ou avec d'autres partenaires.

Constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui pourront être expérimentés et mis en place dans sa pratique future.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

- D'explicitier et d'exemplifier le concept de développement durable en faisant notamment référence aux piliers qui le soutiennent et à des situations dans lesquelles le développement durable est mis en pratique.
- De proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.
- De porter un regard critique sur des dispositifs relatifs à l'éducation au développement durable en faisant référence au concept de développement durable, à son caractère systémique et à long terme et au référentiel du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B01DDA Didactiser le développement durable 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B01DDA Didactiser le développement durable 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser le développement durable			
Ancien Code	12_PEDE2B01DDA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB2011		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à faire découvrir la pratique de l'école du dehors comme méthodologie à part entière. Le cours va donc permettre de diversifier les boîtes à outils disciplinaires scientifiques et artistiques, didactiques et méthodologiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- conscientiser les différentes finalités poursuivies par les activités scientifiques menées "dehors".
- concevoir des dispositifs d'apprentissage en sciences et en éducation plastique en tenant compte de la place occupée par le "dehors" dans l'apprentissage et de la nécessité de l'articulation dehors/dedans.

Il devra également s'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes propres en utilisant des ressources adéquates et en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Développement durable et programmes
- L'école du dehors : historique, perceptions
- Les rituels
- Les finalités des activités dehors en sciences
- Mener une activité artistique à partir d'éléments naturels
- La démarche scientifique adaptée au dehors (place du dehors dans l'apprentissage)
- Analyse et prise de recul sur les activités menées dehors

Démarches d'apprentissage

- Vécus par isomorphisme d'une démarche scientifique et artistique incluant le dehors
- Prise de recul et analyse méthodologique

Une journée à l'ASBL CHANA est prévue afin de faire découvrir différentes facettes de l'école du dehors aux étudiants. Il s'agira aussi de montrer la complémentarité entre enseignement et milieu associatif dans la pratique de

l'école du dehors.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels

Sources et références

Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles

- Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique du tronc commun - Fédération Wallonie- Bruxelles
- Programme de l'école primaire - Volume 3 - Enseignement catholique fondamental
- ASBL Hypothèse : Formation et accompagnement des acteurs de diffusion des sciences
- Magazines d'éducation "Sciences en cadence"
- FédEFoC, SeGEC, Programme de l'école primaire P3-P4, volume 1, Averbode.
- Briquet-Duhazé, S., Quibel-Périnelle, F., Les rituels à l'école maternelle, Nathan.
- Cappe, -G., Delforge, P. (2015), Développement durable 30 situations pour comprendre les enjeux et agir. Retz
- Collectif « Tous dehors », (2017), Trésors du dehors.
- Collectif tous dehors & A. Ribeaud, 2022, Faire classe dehors, Ed Ecole vivante.
- Fondation Silviva, (2019), L'école à ciel ouvert, Salamandre.
- Le collectif tous dehors & A. Ribeaud, (2022), Faire classe dehors, Ed Ecole vivante.
- Mangilli Doucé M-L, (2015), 50 activités nature avec les enfants, Ed Terre Vivante.
- Martel, C., Wagnon, S., 2022, L'école dans et avec la nature, la révolution pédagogique du XXIe siècle, esf Sciences humaines
- Wauquiez, S., 2008, Les enfants des bois, Books on Demand
- CDD

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dossier écrit à remettre en session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de non remise du dossier pour raison de maladie (CM), les modalités du travail seront rediscutées avec l'ensemble des professeurs concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).